

LA GAZETTE ROYNACAINNE

Bulletin municipal d'information

N°11 de juillet 2025

Le Mot du Maire



Chères Roynacaines,
Chers Roynacains,

Les beaux jours sont de retour et notre gazette aussi.

Trois temps forts ont marqué notre commune ces six derniers mois : la mise en ligne de Roynac.fr, les votes budgétaires et la cérémonie de nomination du Maire honoraire.

Après quelques soucis techniques, nous sommes ravis d'annoncer que Roynac.fr est enfin en ligne !

Ce site web est désormais votre porte d'entrée vers toutes les informations communales essentielles. Vous y trouverez des détails sur le Conseil Municipal, l'agenda des événements, les actualités locales et bien plus encore. Pour rester informé à tout moment, n'hésitez pas à télécharger notre application dédiée.

Le 11 avril dernier, les budgets 2025 et les comptes 2024 ont été votés à l'unanimité. Grâce à des bons reports, nous bénéficions d'une plus grande souplesse dans nos prévisions. Un grand merci à notre 2ème adjointe, Mme Claudine CROZIER, et à la secrétaire générale, Valérie, pour leur travail acharné lors de cette préparation budgétaire. Pour en savoir plus, consultez l'encart « Zoom budgétaire » dans cette gazette.

Le 21 juin, j'ai eu l'honneur de remettre l'écharpe de Maire Honoraire à M. André GILLES, qui a servi Roynac pendant 31 ans. Cette cérémonie, empreinte d'émotion, a réuni officiels, habitants, famille et amis pour rendre hommage à un homme d'engagement et de conviction.

Plusieurs projets vont se concrétiser dans les semaines à venir.

Un nouveau toboggan pour nos petits et deux tables de pique-nique seront installés. M. Alfred MORETTO, conseiller municipal, pilotera ce chantier avec l'aide de Gilles, notre agent technique, et de M. Serge SERRE, habitant de la commune, qui réalisera bénévolement les travaux de terrassement.

Le Département de la Drôme nous octroie, tous les ans, une dotation, qui nous permet de réaliser des travaux de voirie. M. MORETTO prépare actuellement le planning des travaux 2025.

À partir du 1er juillet, nous accueillerons le centre de loisirs KIDO dans les bâtiments du périscolaire. Une convention a été signée avec Montélimar-Agglomération, permettant aux cris des enfants de résonner pendant l'été dans notre cour d'école.

La rénovation de la salle des fêtes est en marche ! En collaboration avec le cabinet d'architecture BATA, nous avons établi le calendrier de cette opération. Le dépôt de la déclaration préalable est prévu pour juillet, suivi du lancement de la consultation des entreprises en août et du début du chantier au 4ème trimestre 2025.

Je profite de ces quelques lignes pour vous donner rendez-vous cet été :

- **Mercredi 16 juillet de 9 h 30 à 12 h** (salle des fêtes) : venez jouer en famille avec la ludothèque intercommunale,
- **Vendredi 18 juillet à partir de 20 h 30** : concert gratuit de Musiques O Village,
- **Samedi 19 juillet à partir de 14 h** :
Roynac est en fête ! Nous vous attendons nombreux

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été 2025.

Le Maire,
Valérie ARNAVON





Ça roule pour Thomas PONTAL : Une Étoile Montante du Rallye à Roynac

Le 31 mai 2025, le Rallye Nougat de Montélimar a fait vibrer les routes de Roynac, entre les champs de lavande et la forêt. Parmi les participants, un jeune homme a particulièrement brillé : Thomas PONTAL. Mais qui est ce jeune prodige et comment est-il devenu une figure montante du rallye en France ?

Thomas, né en 2000, a grandi à Roynac. Dès son plus jeune âge, il a montré un intérêt marqué pour la mécanique et les voitures. Après avoir fréquenté l'école primaire de Roynac et le collège de Cléon, il a obtenu un bac pro en mécanique au lycée du Teil.

C'est à Roynac que Thomas a découvert sa passion pour les belles voitures, grâce à Cyril, un habitant du village. Cyril lui a non seulement fait découvrir le plaisir de la conduite, mais a également été à ses côtés lors de ses premières compétitions.

Thomas a commencé sa carrière de pilote à l'âge de 17 ans. Sa passion pour la mécanique et le sport automobile l'ont conduit à travailler dans une carrosserie à Livron sur Drôme.

Mais ce n'est pas tout !



Thomas est également un joueur de rugby passionné, ayant commencé ce sport à l'âge de 8 ans et continuant à jouer au Club de Marsanne. Ses parents, toujours présents pour le soutenir, l'accompagnent dans ses aventures : son père pour les voitures et sa mère pour le rugby.

Lors du Rallye Nougat de Montélimar, Thomas a brillé en tant que copilote de David SALANON, l'un des meilleurs pilotes de rallye en France. Ensemble, ils ont décroché la deuxième place de l'épreuve, une performance remarquable qui a fait la fierté de tout le village de Roynac.

Thomas ne s'arrête pas là : il continuera à vivre ses deux passions, l'hiver pour le rugby et l'été pour le sport automobile.

Il a déjà un calendrier bien rempli pour les mois à venir. En fin août, il sera le copilote de Serge BERTHOULY lors du Rallye Terre de Lozère. Les 6 et 7 septembre, il prendra le volant en tant que pilote, avec Thomas LOPEZ comme copilote, lors du Rallye du Picodon. Pour le futur, Thomas espère réunir suffisamment de sponsors pour finaliser l'achat de sa propre voiture et continuer à briller sur les circuits.

Le Maire, que je suis, est fier de voir un jeune homme de notre village réaliser ses rêves. Thomas est un exemple inspirant pour tous les jeunes de Roynac et au-delà, montrant que la passion et la détermination peuvent mener à de grandes réussites.

Thomas est bien plus qu'un simple passionné de mécanique et de rallye.

Il est un exemple de détermination, de talent et de passion. En continuant à briller sur les circuits et à inspirer ceux qui l'entourent, Thomas prouve que les rêves peuvent devenir réalité avec du travail et de la persévérance. Suivons de près ses prochaines aventures et soutenons-le dans ses ambitions !

Valérie ARNAVON



André GILLES, Maire Honoraire



Le 21 juin dernier, nous nous sommes réunis pour rendre hommage à un homme dont le dévouement et l'engagement ont profondément marqué notre commune : André GILLES, ou Dédé GILLES, comme nous le connaissons tous !

Maire de Roynac, durant 31 ans, André a participé au renouveau de Roynac avec dévouement et engagement. Cet homme de la terre, passionné par son village, a été au service des autres avec détermination et toujours le sourire aux lèvres.

Il a toujours su saisir les opportunités pour le bien-être de tous. Son héritage est un témoignage de ce que nous pouvons accomplir ensemble, en mettant nos forces et nos talents au service de notre commune.

Avez-vous déjà entendu parler de quelqu'un qui a sauvé une entreprise, obtenu l'irrigation de terres agricoles grâce à un marché astucieux, et créé des lotissements (entre autres)?

Eh bien, c'est ce que Dédé a réussi à faire avec engagement, malice et esprit d'entreprise.

Quand une entreprise roynacaine a été en difficulté, il a tout fait pour la sauver. Grâce à son dévouement et à ses compétences, il a contribué, avec le conseil municipal, au maintien et au renouveau de cette belle entreprise, Lors des travaux pour le TGV, il a su jouer finement. En échange des travaux, il a obtenu l'irrigation de nos terres agricoles avec l'eau du Rhône. Une décision qui a non seulement amélioré notre agriculture, mais aussi prouvé qu'il est un négociateur hors pair.

André a été aussi un visionnaire entreprenant. La création de 3 lotissements a permis d'accueillir de nouveaux habitants et de maintenir notre école.

Même s'il a passé le flambeau, André reste au service de notre communauté en étant Conseiller Départemental.

Merci à toi Dédé pour ces années passées à la tête de notre conseil municipal !

Valérie ARNAVON



Aménagement du parc

Les travaux d'aménagement du parc municipal ont commencé.

Avec l'aide de Gilles, notre agent technique, et d'Alfred MORETTO, conseiller municipal, M. Serge SERRE a réalisé bénévolement le terrassement. Un grand merci à eux !

C'est toujours un plaisir de voir que des habitants ont à cœur d'apporter une aide bénévole à notre commune.



Bientôt, nos petits pourront profiter d'un nouveau toboggan !

Les deux nouvelles tables de pique-nique (dont une accessible pour les personnes à mobilité réduite), installées à l'ombre ainsi que deux poubelles, sauront accueillir les Roynacains et les voyageurs de passage (nombreux à s'arrêter au parc).



Ces achats représentent un coût de 9 864 € (HT) subventionné à hauteur de 50 % par le Département de la Drôme.

Claudine CROZIER

ZOOM BUDGÉTAIRE



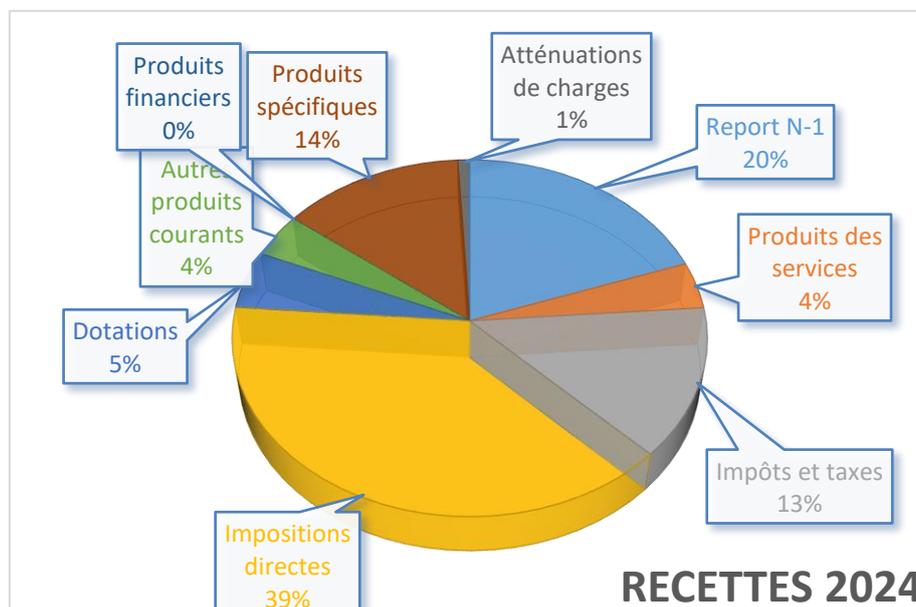
Le 11 avril 2025, Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, les comptes 2024 et les budgets 2025.

Réalisé 2024	B. Principal		Multi-services	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	377 616.85	550 194.78	1 326.70	19 894.51
Investissement	130 883.60	158 697.97	4 951.00	4 951.00
Fonctionnement	494 272.93	494 272.93	25 317.81	25 317.81
Investissement	93 346.37	93 346.37	6 000.00	6 000.00

LE BUDGET PRINCIPAL Le Fonctionnement

RECETTES

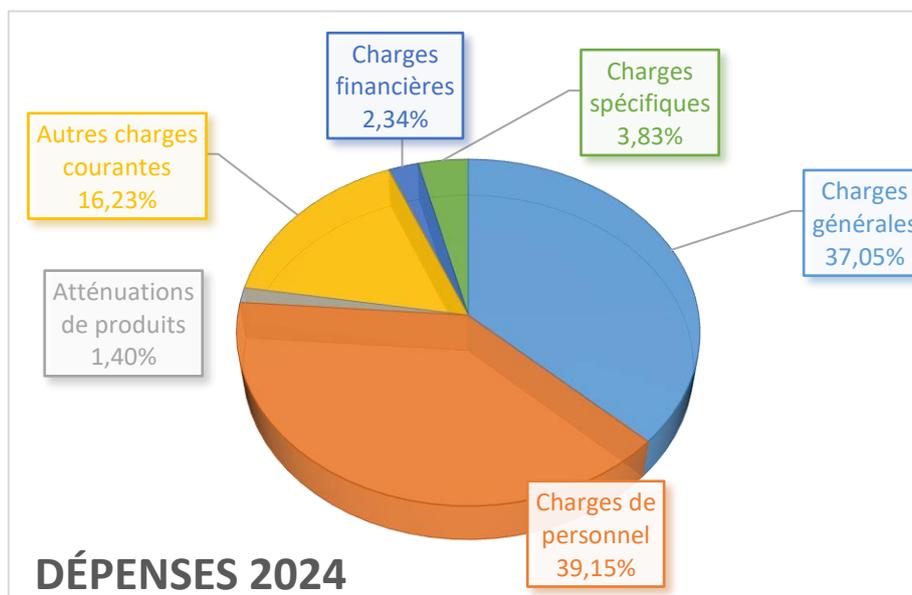
	Budgété en 2024	Réalisé en 2024	Budgété en 2025
Report de l'année N - 1	107 841.52	107 841.52	172 577.93
Atténuation de charges <i>remboursement sur charges de personnel</i>	1 900.00	4 849.84	3 200.00
Produits du domaine et des services <i>Concessions au cimetière, redevance pour les antennes relais, remboursements de charges par des tiers.</i>	17 300.00	23 082.25	20 540.00
Impositions directes <i>Produits des 3 taxes locales et taxe sur les pylônes électriques</i>	179 500.00	213 705.00	181 100.00
Impôts et taxes <i>Reversements par la communauté de communes</i>	53 300.00	74 819.90	67 300.00
Dotations et Fonds <i>Dotations versées par l'Etat et le Département de la Drôme (voirie)</i>	35 677.00	28 811.58	20 000.00
Autres produits courants <i>Loyers des 3 logements communaux, locations de la salle des fêtes</i>	22 300.00	22 079.24	27 550.00
Produits financiers <i>Produits des participations</i>	5.00	5.45	5.00
Produits spécifiques <i>Produits exceptionnels</i>	2 000.00	75 000.00	3 200.00





Dépenses

	Budgété en 2024	Réalisé en 2024	Budgété en 2025
Charges courantes <i>Eau, électricité, maintenance, achats de fournitures, assurances, frais postaux et internet, travaux d'entretien sur les bâtiments ou la voirie...</i>	169 073.72	112 111.38	242 669.93
Charges de personnel <i>La commune compte 3 agents titulaires : secrétariat général, service technique, cantine et entretien et 1 agent contractuel pour l'accompagnement dans le bus scolaire</i>	139 080.00	118 481.97	152 000.00
Atténuation de produits <i>C'est la dépense du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Il s'agit de reverser une part de nos recettes aux communes moins bien dotées.</i>	6 500.00	4 238.00	6 500.00
Autres charges <i>Indemnités des élus, contribution au service incendie, subventions aux associations...</i>	65 944.00	49 108.36	64 923.00
Charges financières <i>Intérêts des emprunts. (le remboursement du capital est une dépense d'investissement)</i>	9 000.00	7 077.14	9 000.00
Charges spécifiques <i>Charges exceptionnelles. Ex : remboursement d'un trop perçu</i>	12 200.00	11 600.00	3 000.00
Dotations et provisions <i>provisions pour créances risquées</i>	25.80		180.00
Virement entre sections <i>Seulement budgétaire. Ecritures comptables pour encaissement de la vente d'un terrain (pas de prévision)</i>		75 000.00	
Virement à la section d'investissement <i>Seulement budgétaire. Part du Fonctionnement dégagée pour financer l'investissement</i>	18 000.00		16 000.00





Moustique tigre : comment s'en débarrasser efficacement ?



Avec l'arrivée des beaux jours, il revient en force...

Petit, rayé noir et blanc, sournois et surtout agressif : le **moustique tigre** (*Aedes albopictus*) s'invite de plus en plus dans nos jardins, nos balcons, et même nos intérieurs.

Porté par le réchauffement climatique et la mondialisation, il colonise désormais plus de **70 départements en France**. Outre son bourdonnement insupportable, il peut transmettre des maladies telles que **la dengue**, le

chikungunya ou le **Zika**.

Alors, comment reprendre le contrôle ?

Voici nos conseils pratiques pour l'identifier, s'en protéger, et le faire fuir.

Identifier le moustique tigre

Petit (5 mm), noir avec des rayures blanches
Presque silencieux mais très agressif
Pique le jour, surtout le matin et le soir

Solutions naturelles

Plantes répulsives : citronnelle, basilic, lavande, géranium rosat

Huiles essentielles : citronnelle, eucalyptus citronné (à diffuser ou à appliquer avec **précaution**)

Pièges maison : bouteille + sucre + levure

Éliminer les zones de ponte

Supprimez toute eau stagnante (même en petite quantité) dans :

Soucoupes sous les pots de fleurs, gouttières bouchées, seaux, vieux pneus, bâches.

Pour les vases, changez l'eau tous les 2 jours ou mettez du sable

Se protéger

Vêtements longs et clairs

Moustiquaires aux fenêtres

Ventilateur : efficace contre leur vol

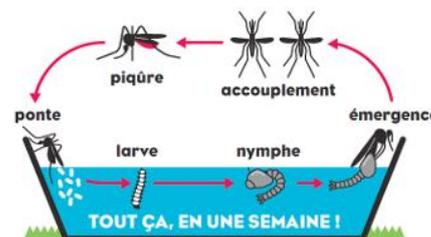
Éviter les parfums sucrés ou floraux

En cas d'invasion, signalez-le sur :

signalement-moustique.anses.fr (portail de signalement du moustique tigre)

L'ASTUCE DE L'ÉTÉ : "Pas d'eau, pas de moustique !"

Richard COUTELIER



La Petite Auberge

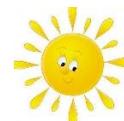


Après nous avoir régales, pendant de nombreuses années, Karim a fermé son établissement pour vivre de nouvelles aventures.

Nous le remercions chaleureusement pour ces années passées derrière les fourneaux à nous concocter ses délicieux petits plats et nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouveaux projets.

La commune est impatiente de voir arriver de nouveaux propriétaires, qui ne sauraient tarder !

L'équipe municipale.



En route vers la 6^{ème} !

Le 20 juin dernier, les communes de Roynac et Puy Saint Martin ont remis les calculatrices aux futurs élèves de 6^{ème} du RPI.

Le passage au collège est une étape importante dans la vie de nos enfants. C'est le moment où ils vont découvrir de nouvelles matières, rencontrer de nouveaux amis et vivre de nouvelles expériences.

Avec leur calculatrice en main, ils sont prêts à relever tous les défis qui les attendent !

Nous souhaitons à tous nos élèves de CM2 une réussite éclatante au collège.

Emilie VERNET

LE CLUB DES COQUELICOTS DE ROYNAC



L'Assemblée Générale du 22 février 2025 a confirmé la bonne santé financière du Club, la poursuite des membres du bureau auxquels se sont ajoutés trois nouveaux membres.

Les adhérents ont savouré un cassoulet très copieux.

La programmation des activités prévues en 2025

reprend :

Les conférences-vidéo de Chantal et Jean DEMURE : le 21 mars, nous avons visité le Brésil et, pour l'Australie ce sera le 23 octobre prochain.

Entre temps, le 27 janvier, nous avons partagé la galette des rois avec les Roynacains, et la sortie CABARET à Aix en Provence le 21 mars.

Les activités habituelles du Club ont repris avec les rencontres de Belote tous les 15 jours (salle du périscolaire de l'école de Roynac). Quelques adhérents du club de Puy Saint Martin se sont joints à nous et en retour nous programmons quelques mercredis de jeu chez nos amis Saint Martinois.

Nous avons déjà réalisé 9 balades douces dans nos environs.

Quelques modernités en 2025 :

La visite des paysagistes-horticulteurs des PIVOINES - RIVIERE à CREST et des IRIS du VAL DE DROME à GRANE. Une sortie spéciale très appréciée pour la beauté de ces parcs floraux.



Nous avons accueilli quelques adhérents du club de Charols avec qui nous partagerons certains parcours sur leur territoire. Notre dernière sortie de fin juin sera ponctuée par un pique-nique en Forêt de Saoû.

La reprise des balades se fera début septembre

Un repas au camping des BASTETS, le 25 juin, clôturera le début de cette année avant la trêve estivale des vacances et la fin des grosses chaleurs.

Dès septembre, nous programmons la Défarde, le 30 octobre, le LOTO le 16 novembre et le repas de Noël le 7 décembre.

Nous vous souhaitons un bon été et comptons bien vous revoir dès la rentrée scolaire.

La Présidente

Françoise GILLES

TOUR DE FRANCE 2025 : 17^{ème} étape

Le 23 juillet prochain, la 17^{ème} étape du Tour de France emprunte nos routes drômoises pour rallier Bollène à Valence. Tout près de nous, ils passeront par Puy Saint Martin, Cléon d'Andran, Marsanne, le col de Tartaiguille pour repartir sur la Roche-sur-Grâne.

Attention, la circulation dans le sens Roynac → Grâne sera interrompue entre 11 h et 17 h en fonction de l'avancée des coureurs. Il sera possible d'emprunter la route de Grâne dans le sens de la descente.



INFOS MAIRIE

Élections municipales 2026, de nouvelles règles !

La loi du 21 mai 2025 généralise le **scrutin de liste paritaire** à l'ensemble des communes, indépendamment du nombre d'habitants :

Les membres des conseils municipaux des communes de moins de 1000 habitants **ne sont plus élus au scrutin majoritaire avec panachage** qui permettait de barrer certains noms d'une liste pour les remplacer par d'autres.



Les nouvelles règles :

- **un scrutin de liste proportionnel à deux tours** avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête.
- Les listes doivent respecter la **parité** avec une alternance obligatoire entre femmes et hommes.
- **Au premier tour**, la liste obtenant la majorité absolue reçoit la moitié des sièges à pourvoir, les autres sièges étant répartis proportionnellement entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages.
- **Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour** est organisé avec des règles de fusion et de maintien des listes.

Les conséquences :

- Plus de panachage : tout bulletin où, au moins 1 candidat sera rayé, sera un bulletin nul.
- Dans ces communes, **la liste est réputée complète** si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif prévu à l'article L. 2121-2 du code général des collectivités territoriales. La loi prévoit que la déclaration de candidature d'une liste pourra être enregistrée dès lors qu'elle comportera :
 - ◆ 5 candidats au moins dans les communes de moins de 100 habitants ;
 - ◆ **9 candidats au moins dans les communes de 100 à 499 habitants ;**
 - ◆ 13 candidats au moins dans les communes de 500 à 999 habitants.
- Le conseil municipal est aussi réputé complet avec ces mêmes nombres de conseillers.
- les adjoints des communes de moins de 1000 habitants seront élus au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue, sans panachage.
- La liste des adjoints sera composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (cette règle ne concerne pas le maire).

La secrétaire générale de mairie.

Le secrétariat de mairie

Pour vos démarches en mairie, Valérie, notre secrétaire générale de mairie, vous accueille aux heures d'ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 13 h 30 à 18 h

Mercredi : de 8 h à 12 h

Valérie étant présente tous les jours (sauf le vendredi après-midi), elle peut vous recevoir sur rendez-vous hors des heures d'ouverture. Vous pouvez la joindre au 04 75 90 47 75 ou par mail : mairie.roynac@orange.fr

La mairie sera fermée pour congés :

Du 11 juillet au 27 juillet 2025 inclus

et du 8 au 17 août 2025 inclus

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous
Un bel été 2025 !**



L'équipe municipale

